

IMPORTANT : Veillez sauvegarder ce formulaire sur votre bureau avant toute chose.
Ensuite, le remplir, l'imprimer, puis le remettre au comptoir des ressources financières, local O-113.

IDENTIFICATION DE L'USAGER

N° DE VIGNETTE (comptabilité) : _____

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Courriel _____

Tél. : _____

Cellulaire _____

IDENTIFICATION DES VÉHICULES

Modèle du véhicule #1 _____

Modèle du véhicule #2 _____

Couleur du véhicule #1 _____

Couleur du véhicule #2 _____

Numéro de plaque : _____

Numéro de plaque : _____

DROIT DE STATIONNEMENT

 Annuel membre du personnel - 148\$ Annuel - Clientèle du CAP - 40 \$ Annuel étudiant - 104 \$ Semestriel - Clientèle du CAP - 20 \$ Annuel organisme apparenté - 148 \$

**Interdit aux employés et étudiants du cégep, ces vignettes sont strictement réservées à la clientèle fréquentant uniquement le CAP.*

 Vignette pour deuxième voiture * - 25 \$ (*Pour employés du cégep seulement. Le deuxième véhicule ne peut pas appartenir à un autre salarié du cégep.)

Chaque usager est responsable de sa vignette. Si votre vignette est perdue ou volée, vous devez vous en procurer une nouvelle, au tarif en vigueur.

MODE DE PAIEMENT

 Comptant Crédit - Visa Chèque Carte débit Crédit - Mastercard Prélèvements sur la paye (maximum 20)

Nombre de prélèvements désiré : _____

ACCEPTATION

Par la signature de la présente, je déclare que les renseignements que j'ai fournis sont exacts et que j'accepte les conditions du Règlement relatif à la gestion des voies d'accès et aires de stationnement (R-16) du Cégep de Matane.

Signature _____

Date _____